

Qarnot obtient un Titre V Système pour son radiateur-ordinateur

L'arrêté relatif au Titre V Système de la société Qarnot pour sa technologie de radiateur-ordinateur QH-1 -nouveau nom du Qrad- est paru ce jour au Journal Officiel.

Cet arrêté du 18 avril 2019, accordé par le Ministre de la Cohésion des territoires et de la relation avec les collectivités territoriales et le Ministre d'Etat chargé de la transition écologique et solidaire, concerne «l'agrément des modalités de prise en compte des systèmes Qrad de chauffage par recyclage de la chaleur fatale informatique dans la Réglementation Thermique 2012 ». Le dossier avait été déposé avec le concours du CSTB.

Après un Titre V Opération obtenu en 2015, cette annonce vient donc confirmer les vertus environnementales du QH-1 liées à la récupération de la chaleur fatale informatique. En effet, ce radiateur-ordinateur embarque des microprocesseurs informatiques comme sources chaudes, qui dégagent de la chaleur en effectuant des calculs informatiques haute performance.

Le radiateur-ordinateur *Qarnot* pâtissait jusqu'alors du coefficient de conversion défavorable (énergie primaire/énergie finale) de 2,58 appliqué à l'électricité. Il bénéficie désormais d'un abattement dans le modèle d'environ 70% de sa consommation électrique dans les calculs de conformité à la Réglementation Thermique.

Paul Benoit, Président et co-fondateur de *Qarnot* réagit : « *Voici une excellente nouvelle que nous attendions depuis des mois ! La puissance publique reconnaît les vertus technologiques, environnementales et d'innovation de notre radiateur-ordinateur, c'est une grande satisfaction.* »

A propos de l'avenir, Paul Benoit ajoute : « *Il s'agit d'un appel d'air pour la croissance de Qarnot, puisque le QH-1 sera désormais référencé dans les logiciels de calcul de la RT2012. Nous passons aujourd'hui une étape importante de notre développement qui nous pousse à poursuivre nos recherches et notre développement. Nous lançons cet été la chaudière numérique basée elle aussi sur la récupération de chaleur fatale, qui fera l'objet à son tour d'une démarche Titre V.* »

A propos :

Qarnot est une entreprise française basée à Montrouge, pionnière dans le domaine du cloud distribué et du bâtiment intelligent, qui a développé le premier radiateur-ordinateur, le QH-1, dont la source de chaleur est constituée de microprocesseurs embarqués. Les QH-1s exécutent à distance via Internet des calculs informatiques pour des banques, industriels, studios d'animation 3D...

Cette solution de calcul distribuée sur des radiateurs hébergés dans des bâtiments, réduit fortement l'empreinte carbone informatique tout en offrant une chaleur écologique et gratuite.

Consultation de l'arrêté :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038471338&categorieLien=id>

Qarnot computing
www.qarnot.com

contact : Quentin Laurens - quentin@qarnot.com - 07 61 83 82 61